CHRONIQUE SOCIALE

DISCOURS JAURÈS-MILLERAND

L'obligation du chroniqueur. — Deux comédiens politiques. — La charrue avant les bœufs. — Le peuple et le collectivisme. — Les bœufs avant la charrue. — Le rôle de l'Eglise. — Le nôtre.

Deux discours sociaux, prononcés par des hommes s'appelant Jaurès et Millerand!..... C'est pour le chroniqueur un thème obligatoire. Voulût-il parler d'autre chose, ce qu'il voudrait dire fût-il dix fois plus intéressant, il ne peut pas se soustraire. Les lecteurs lui diraient : « Vous n'êtes pas au courant. »

Parlons donc de Jaurès et de Millerand.

En entreprenant la lecture de leurs pompeuses harangues, dont la *Croix* a donné le résumé, nous pensions nous trouver en face d'hommes sociaux. Une lecture attentive nous a obligé de conclure que c'étaient uniquement des comédiens politiques.

Au fond, tout le discours de Jaurès est dans la phrase où, mettant le marché à la main au ministère, il l'a sommé de détruire les Congrégations, ajoutant que, s'il s'y refusait, les socialistes « rentreraient dans l'opposition décisive et complète ».

Il a eu satisfaction du reste, et on a vu sous la présidence de ce socialiste, ancien centre gauche devenu collectiviste pour parvenir au pouvoir, la Chambre huer le nom de M. Waldeck-Rousseau et l'œuvre élaborée par lui. Tant on a marché depuis un an!

M. Millerand, de son côté, a déjà été ministre. De l'assiette au beurre, il a gardé son souvenir et désire retrouver un portefeuille. Apologie de son passage au pouvoir, préparation de son retour : voilà le vrai fond de son discours.

Cette constatation, qui prouve une fois de plus à quel point ces politiciens ambitieux se moquent des gogos qui les élisent, étant faite pour rendre hommage à la vérité, le même souci doit nous porter à étudier les idées sociales qu'ils ont cuisinées adroitement pour atteindre leur but.

A Denain, M. Jaurès, sans s'arrêter « aux réformes visant la protection du travail » et « à l'organisation de la vaste assurance mutuelle des travailleurs contre les accidents, la maladie, la vieillesse et le chômage », pour plaire à son auditoire et soulever les applaudissements que son but politique rendait indispensables, a déclaré directement qu'il fallait « transformer dès maintenant en services publics les grandes entreprises capitalistes ». C'est le point qu'il a développé.

Ainsi, chemins de fer, mines, raffineries, métallurgies, etc., etc., toutes les grandes entreprises capitalistes, devront « dès maintenant » être absorbés par l'Etat. M. Jaurès croit, du reste, faire une concession extraordinaire et être d'une largesse extrême en accordant pendant quelque temps une indemnité à tous ceux qu'il exproprierait ainsi.

Eh bien! n'en déplaise à M. Jaurès, la justice impose le respect des droits. Et si l'expropriation doit être admise dans des cas déterminés par suite d'un intérêt public évident, il est certain aussi que, cette cause suprême n'existant pas, l'Etat doit respecter les droits acquis.

Après avoir exproprié les gros, on expropriera les moyens; après les moyens, les petits. C'est l'anéantissement de la propriété privée qu'on préconise. Et nous, appuyés sur l'encyclique de Léon XIII, sur la justice naturelle, sur l'évident intérêt public — tout en reconnaissant qu'il y a d'autres formes sociales possibles que celle de la propriété privée — nous soutiendrons toujours que dans notre société civilisée, c'est un devoir de l'Etat et l'intérêt du peuple de respecter la propriété acquise.

Il y a plus, notre conviction est que la partie intelligente de la nation, celle qui ne se contente pas d'applaudir tous les hâbleurs qui lui arrondissent des phrases ronflantes, mais qui comprend parce qu'elle réfléchit, ne veut pas de cette organisation collectiviste colossale qu'on lui propose.

La société collectiviste où, toute propriété privée supprimée, chacun deviendrait un fonctionnaire, serait en effet une immense caserne, où une minorité de turbulents audacieux imposerait à la majorité une existence pire que l'esclavage aujourd'hui presque entièrement disparu de l'humanité.

M. Jaurès, se lançant ainsi à corps perdu dans l'étalage de la société collectivisée, mettait la charrue avant les bœufs, M. Millerand qui a, dans l'exercice du pouvoir, poussé jusqu'à sa plus haute perfection l'idée opportuniste, a tenu à remettre les bœufs avant la charrue.

Lui aussi laisse apercevoir dans l'avenir « l'abolition du salariat et la transformation de la propriété. » Mais il voit cela tellement loin qu'il n'y a pas lieu de s'en occuper. Tout ce qu'il prétend présentement, c'est réaliser par l'action politique (lisez : par son retour au ministère) des améliorations sociales par l'éducation des travailleurs, la diminution des heures de travail, l'enseignement professionnel, une solidarité sociale mieux comprise, l'organisation plus complète des Syndicats et des coopératives, l'organisation syndicale dans l'usine, l'arbitrage obligatoire.

Sur quoi une observation s'impose. Vainement les socialistes prétendront-ils se réserver en quelque sorte le monopole des progrès sociaux. Il s'en est réalisé depuis un demi-siècle, il s'en réalisera encore.

Or, quelle a été l'attitude de l'Eglise et des catholiques? Le Pape lui-même, en sa mémorable Encyclique sur la *condition des ouvriers* où il réfute le socialisme collectiviste et soutient le droit de propriété, a ouvert toutes larges les portes aux améliorations sociales. En fait, la plupart des progrès réels accomplis l'ont été ou sur la proposition des catholiques, ou en démarquant leurs projets antérieurs, ou avec leur appui.

La société évolue : la chose est évidente. Il en fut du reste toujours ainsi. Dans l'évolution moderne, le suffrage universel, qui est un fait, assure au peuple, qui est le nombre, une puissance incontestée. Que le peuple en use en vue de ses intérêts, c'est juste et inévitable.

Jésus-Christ naissant appela vers sa crèche et les bergers et les rois — les bergers même avant les rois. L'Evangile fut prêché aux riches et aux pauvres — aux pauvres avec prédilection. Les premiers disciples se rencontrèrent dans toutes les classes — dans la classe inférieure surtout. L'Eglise aima toujours le peuple, et Léon XIII a tenu à employer, à baptiser en quelque sorte l'expression : « Démocratie chrétienne »

Cette évolution ne nous effraye pas; aimant le peuple, elle nous plaît même. Mais au peuple qui a la puissance en main, nous ne cesserons d'adresser — non pas des flagorneries comme les socialistes ambitieux — mais avec nos encouragements, des rappels à ses vrais intérêts et à ses devoirs de justice.

Ce faisant, il est évident que nous ne parviendrons pas à plaire à tout le monde. Il n'en est jamais ainsi ici-bas. Les uns nous appelleront « socialistes ». D'autres nous diront « routiniers ». Mais nous irons, faisant notre devoir, et répétant sans cesse notre double devise : *Amour du peuple!* et *Respect des droits!*

FRANC.

Tribunaux

LES CHEVALIERS DE LA LUNE

Nous avons raconté l'arrestation d'une quinzaine de gamins, auteurs de nombreux vols commis à Plaisance et dans la banlieue. Ils ont comparu hier devant la 8e Chambre du tribunal correctionnel de la Seine.

Ces mauvais sujets, dont la tenue à l'audience rappelait celle d'écoliers turbulents, avaient fondé entre eux une association et pris la dénomination ronflante de « Chevaliers de la Lune ».

Comme signe de reconnaissance, ils portent à la face dorsale de la main un tatouage représentant la lune avec les initiales C. L.

Le tribunal a acquitté deux d'entre eux, confié six autres à l'Assistance publique. Quant aux plus âgés ils ont encouru des condamnations variant de trois à quatre mois avec sursis.

UN HOMME COUPÉ EN MORCEAUX ET BRULÉ

La Cour d'assises de la Seine a condamné à quinze ans de travaux forcés la femme Sauzeon, reconnue coupable, avec circonstances atténuantes, d'avoir assommé, puis coupé en morceaux et brûlé dans le pétrole Antoine Méalier, maçon.

A l'Etranger

Turquie et Macédoine

ENCORE LES RÉFORMES

Le gouvernement ottoman achève, dit-on, le règlement en vue des réformes; puis il le communiquera aux ambassadeurs d'Autriche et de Russie. Mais le texte de ce règlement ne sera pas publié. Seulement, une proclamation sera adressée aux populations des trois vilayets de Macédoine en vue de les calmer.

ET SI LES MACÉDONIENS S'INSURGENT PARTOUT?

C'est la question qui était posée hier par un rédacteur du *Nouveau Temps* à l'ambassadeur de Russie à Constantinople.

Et l'ambassadeur répondit comme il a déjà répondu plusieurs fois :

— Il faut que la Turquie applique les réformes et que les puissances en surveillent l'exécution. Quant à la Russie, elle ne versera pas une goutte de sang.

— Et le journaliste d'ajouter :

— La Turquie aura alors le droit de réprimer l'insurrection?

— Naturellement, a répliqué l'ambassadeur.

M. Zinovief a terminé l'entretien par cette observation :

— La difficulté de la situation réside surtout dans les Albanais qui s'insurgent contre les réformes.

Angleterre et Turquie

LE PAYS D'ADEN

Un iradé du Sultan remis à l'ambassadeur d'Angleterre règle définitivement la question de l'arrière-pays d'Aden. La Turquie consent à ce que l'on ajoute encore à l'arrière-pays un territoire de 2 kilomètres de largeur, auquel l'Angleterre attache une grande importance.

Uruguay

LA RÉVOLUTION SE CALME

Les nouvelles sont moins graves. On espère aujourd'hui un arrangement pacifique avec les nationalistes soulevés.

Honduras

LA GUERRE CIVILE

Par contre, la guerre civile devient plus active au Honduras. La ville de Tegucigalpa est menacée par 3 200 des partisans du Dr Bonilla.

Le général Sierra a fait fusiller deux généraux dont la désobéissance causa ces jours derniers la défaite à Trécente.

LA TIARE DE SAITAPHARNÈS

M. Elina, l'artiste montmartrois qui prétend avoir fabriqué la tiare du roi de Saitapharnès, achetée par le musée du Louvre comme provenant des fouilles d'Olbia (Haute-Crimée), a été interrogé hier soir par M. Boucard, juge d'instruction.

On reprochait à M. Elina d'avoir signé de faux Henri Pille ; il s'en est défendu mais, par contre, a expliqué longuement dans quelles circonstances il avait fabriqué la tiare de Saitapharnès.

« J'étais, a-t-il dit, attaché à une maison dirigée par MM. Barré et Baron, rue de Norvins, à Montmartre. On y vendait des antiquités et on en fabriquait aussi.

» Un jour, M. Spitzer, le fameux collectionneur, vint trouver MM. Barré et Baron et leur soumit des documents très intéressants, ainsi qu'une photographie représentant une tiare de style égyptien : « N'y aurait-il pas moyen, demanda-t-il, de faire reproduire ce travail et de faire une tiare exactement semblable à celle-ci? » Il ajouta qu'il voulait la faire exécuter en or fin et qu'il faudrait lui donner tous les caractères de l'authenticité la plus absolue.

» On me soumit le désir de M. Spitzer. Je fis aussitôt les maquettes, qui furent acceptées. Bref, au bout de quelques mois, on livrait la tiare qui fut payée exactement 4 500 francs.

» Elle était du poids de 458 grammes, en or repoussé.

» Je fus enchanté de mon œuvre et, pour que d'autres ne m'en enlevassent pas la paternité, je lui fis deux marques qui me permettraient, plus tard, d'établir que j'en étais l'auteur.

L'indication de ces marques se trouve dans le pli caché que j'ai remis à mon avocat, Me Destrez ».

Quels sont ces signes?

On assure qu'il s'agit de deux points, piqués avec une composition que connaît seul l'auteur et que l'on doit retrouver l'un sur la corne d'un taureau, l'autre sur la jambe d'un personnage, enfin d'une soudure spéciale, cachée dans le motif de la décoration.

M. Elina a ajouté :

« Je fus fort étonné de ne pas voir figurer la tiare à la vente de la collection Spitzer. Je m'enquis de ce qu'elle était devenue, et j'appris qu'une tiare, semblable à celle que j'avais fabriquée, avait — soi-disant — été trouvée, à Olbia, par des membres de l'expédition envoyée dans la Haute-Crimée et en Nubie par M. Alphonse de Rothschild.

» A quelque temps de là, mes renseignements se complétèrent. Cette couronne avait été offerte en vente au directeur du British Museum ; mais celui-ci, très fin connaisseur, s'était aperçu qu'elle était apocryphe. Il l'avait refusée.

» Ma surprise fut grande, il y a deux ans environ, de trouver mon œuvre au Louvre.

» Une enquête personnelle me révéla comment elle avait été expédiée en Haute-Crimée, d'où elle était revenue avec un cachet antique.

» Pendant le séjour de la mission Rothschild en Orient, il s'était produit plusieurs incidents qui avaient échappé à M. de Rothschild.

» Des sarcophages en bois, absolument semblables à ceux que l'on trouve en Egypte, avaient été saisis à l'octroi de Paris. Ils provenaient de Montrouge et allaient être expédiés, avec une quantité d'autres « antiquités »..... modernes, en Orient, d'où ils seraient revenus en France, pourvus de tous les caractères de l'authenticité.

» La tiare, la fameuse tiare, avait effectué le même voyage, mais, plus heureuse, elle était arrivée à bonne destination. »

Que vaut cette déclaration? C'est à la justice à nous le dire. Mais celle-ci se demande si elle a le droit d'ouvrir une enquête sur l'authenticité d'une pièce d'un musée national sans être saisie d'une plainte régulière

Comment on fait une momie

M. Elina a expliqué encore au juge, par quels procédés l'on fabriquait des momies destinées à nos musées :

« La fabrique est à Montrouge non loin de l'amphithéâtre de médecine, dit amphithéâtre de Clamart. On achète un squelette et on l'entoure de bandelettes. C'est un travail assez long et fort minutieux : on commence par le petit doigt de la main droite ou gauche, et l'on continue par les autres doigts; on réunit ensuite les cinq doigts avec de nouvelles bandelettes fort serrées, puis l'on fait la main, le bras, on remonte un peu les épaules, suivant l'anatomie de la race égyptienne, on colle les bras le long du corps et on recommence le jeu des bandelettes jusqu'au bassin.

» On reprend ensuite le squelette par les pieds et l'on procède pour les doigts de pied, les pieds et les jambes comme je viens de le dire.

» Le squelette bien et dûment bandeletté, on trace quelques figures plus ou moins hiroglyphiques, sur des baudelettes, avec de la mine de plomb (le crayon ou la plume rendraient le travail invraisemblable) et l'on trempe le squelette devenu rigide dans une composition de poix et de résine bouillante bien liquide. On laisse sécher et la momie est faite, vous pouvez l'attribuer à Ramsès ou à n'importe quelle dynastie.

» On l'envoie se faire naturaliser en Egypte et le tour est joué. »

Le fait est-il vrai? Nous en laissons la responsabilité à M. Elina. Il paraît qu'en Egypte l'on trouve couramment des momies au prix de 150 francs.

L'exécution, le voyage de la fausse momie reviendraient beaucoup plus cher.

LA MI-CARÊME

En dépit des ordres sévères du préfet de police et de la vigilance avec laquelle les agents se sont efforcés de les exécuter, les apaches ont renouvelé leurs exploits du Mardi-Gras. Ils ont recommencé à insulter les femmes par des gestes obscènes. Des jeunes filles ont été renversées sur la chaussée et gavées de confetti. Les couteaux mêmes ont été tirés des poches par des bandits. De nombreuses arrestations ont été opérées. A minuit, leur nombre s'élevait à 963, d'après les chiffres officiels communiqués par la préfecture.

Faubourg Saint-Martin, une jeune fille, nommée Marie Kunsler, âgée de 18 ans, a été criblée de coups de couteau par des hommes masqués qu'on n'a pu arrêter. La malheureuse a été transportée à Lariboisière.

Un Italien, Giuseppe Picculi, à qui un passant avait tenté de faire avaler des confetti, s'est défendu à coups de couteau. Le blessé a été admis à l'hôpital de la Charité; l'Italien est en fuite.

Dans un commissariat situé près des boulevards, on a conservé plus de 150 armes diverses, couteaux, revolvers, casse-têtes, trouvées sur des individus arrêtés.

Le cyclone des Iles-sous-le-Vent

Des lettres des RR. PP. Georges, provincial de la mission de Tahiti, et Maurel, curé de Papeete, confirment malheureusement les nouvelles que nous avons données, il y a quelques semaines, sur la catastrophe des Iles-sous-le-Vent. Si jusqu'ici on ne peut se faire une idée exacte de toute l'étendue de la catastrophe, il n'est que trop certain que le cyclone a ravagé au moins la moitié des îles habitées des Touamotou, noyé un nombre considérable d'insulaires et réduit les autres à la dernière misère, en les privant de tous moyens de subsistance. Cases, cotres de pêche, plantations, tout est perdu pour la plupart d'entre eux.

L'archipel des Touamotou compte environ 6 000 habitants, presque tous catholiques.

BON MOT

Pensée de Mi-Carême.

Quel triste sort que celui des mannequins! Elles sont reines aujourd'hui et demain dans les *fers!*

LES GRÈVES

Bessèges. — Le Syndicat des laminoirs a tenu hier une nouvelle réunion, dans laquelle il a décidé d'engager par voie d'affiche les ouvriers à ne pas se présenter au bureau de la Compagnie pour toucher leur paye qui aura lieu aujourd'hui.

Le Syndicat a, en outre, écrit au procureur de la République à Alais pour se plaindre du directeur de l'usine qui, selon le Syndicat, violerait les statuts de la Caisse de secours sous le prétexte que tous les ouvriers sont considérés comme démissionnaires.

Albi. — Les patrons du bâtiment, de Graulhet, ayant accordé l'augmentation des salaires que réclamaient les ouvriers, ceux-ci ont cessé de faire grève et repris le travail.

CHASSE AUX NOUVELLES

NOTRE OBSERVATOIRE

VENDREDI 20 MARS

Baromètre. — Une aire de fortes pressions persiste sur le continent et s'étend de l'Espagne à la Russie (Clermont et Moscou 774 m/m), tandis que la zone de pression faible couvre le nord de l'Europe, des îles Britanniques à la Finlande.

A Paris nous avons 774 m/m.6.

Le vent est fort d'entre Sud et Ouest sur la Manche où la mer est houleuse, il est modéré ou assez fort en Bretagne, faible en Gascogne et en Provence.

Des neiges et des pluies sont tombées dans le nord de l'Europe; en France, le temps a été beau.

La température s'abaisse sur les îles Britanniques. Elle était ce matin de — 15 à Moscou, — 2 à Clermont, + 4 à Paris, + 14 à Alger et à Malte. On notait — 1 au Puy-de-Dôme et au Ventoux, — 3 au Pic-du-Midi, — 7 au mont Mounier.

Probable. — En France, un ciel nuageux avec temps doux dans le nord, beau et un peu frais dans le sud est probable. A Paris, hier l'après-midi, nuageux.

PARIS

Le crime de la rue de l'Hôtel-de-Ville. — M. Boucard, juge d'instruction, vient d'être avisé du nom des défenseurs choisis par les trois individus arrêtés pour le crime de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Ce sont : Me Landowski, pour Augendre; Me du Bousquet, pour Picard; Me Lacan, pour Liondor. Les trois prévenus continuent à protester de leur innocence.

A propos de l'évasion de Boulaine. — Les inspecteurs de la Sûreté, Feger et Bonfils, dont on se rappelle le rôle dans l'évasion de Boulaine, viennent d'être réintégrés.

DÉPARTEMENTS

Côte-d'Or. — Epidémie de rougeole. — Une épidemie de rougeole sévit actuellement dans plusieurs communes du département.

A Pouilly-sur-Saône, une vingtaine d'enfants sont atteints. A Arrans, à Planay, les malades sont nombreux. Dans ce dernier village, les grandes personnes ne sont pas épargnées et plusieurs ont dû s'aliter. Aucun décès ne s'est produit.

Gironde. — Explosion à bord d'un trois-mâts. — Hier soir, une explosion s'est produite à bord du trois-mâts *Amicitia*, mouillé en Gironde, près de l'estacade de Reuille, commune de Gauriac, et chargé de pétrole pour le compte de la maison Deutsch frères.

Le navire était arrivé le 27 février avec 7 000 fûts d'essence minérale.

Le déchargement était très avancé. Il ne restait plus dans les réservoirs que 400 fûts de liquide.

C'est à l'avant du navire que l'explosion, qu'on attribue à l'imprudence d'un fumeur, s'est produite.

Tous les hommes du bord ont pu se mettre à l'abri du fléau, à l'exception de trois qui s'en sont tirés avec de légères brûlures.

On considère le bateau comme perdu. On estime sa valeur à 400 000 francs, et à 100 000 fr. celle des marchandises et autres objets brûlés.

L'*Amicitia* brûlait encore ce matin.

Ariège. — **Noyée en se désaltérant.** — Mme Rouzaud-Sabart, 60 ans, était allée garder les vaches au lieu dit Sarzans, près la métairie de Luth.

Sujette à des attaques épileptiques, on suppose qu'ayant voulu se désaltérer à une fontaine, elle sera, dans une crise, tombée dans l'eau la tête la première et aura été asphyxiée.

Savoie. — **Entraînés par une avalanche.** — Hier matin, deux soldats ravitailleurs du poste de Turra, près de Lans-le-Bourg, surpris par une énorme avalanche, furent entraînés jusqu'au fond du ravin.

Le capitaine Calvet, prévenu, monta aussitôt avec 50 hommes et le major Truchet. Ils sont parvenus avec peine à délivrer les soldats.

ÉTRANGER

Suisse. — **Village incendié.** — Un incendie a détruit 27 maisons du village de Rhæzuns (Grisons), dans la nuit de mardi.

Le feu s'est rapidement propagé. En deux heures, 27 maisons ont été détruites. Une partie du village n'est restée intacte que parce que le vent est tombé à un moment donné.

Deux enfants, un de 1 an 1/2 et un de 6 mois, sont restés dans les flammes. Plusieurs personnes ont à peine pu se sauver à demi vêtues. Les bâtiments étaient assurés. Le bétail, à l'exception des porcs et des poules, a pu être sauvé.

En 1900 déjà, puis l'année dernière, d'importants sinistres avaient éprouvé le malheureux village.

Petite Correspondance. — *Gunan.* — Lettre reçue. *Adresse demandée*, rue Saint-Martin, 5, Paris.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Marché du 20 mars.

CÉRÉALES

	AVOINES Ouv.	AVOINES Clôt.	SEIGLES Ouv.	SEIGLES Clôt.	BLES Ouv.	BLES Clôt.	FARINE Ouv.	FARINE Clôt.
Courant	16,10	16,20	16,50	16,50	22,95	23,..	30,40	30,45
Prochain	16,50	16,40	16,50	16,50	23,30	23,25	30,25	30,05
Mai-juin	16,50	16,50	16,50	16,50	23,40	23,50	30,75	30,75
4 de mai	16,65	16,60	16,25	16,25	23,35	23,40	30,75	30,75
Juillet-août	16,50	16,50	16...	16...	23,30	23...	30,75	30,75
4 derniers	16,30	16,30	15,50	15,50	22,20	22,25	29,25	29,25
Tendance	calme	calme	calme	calme	ferme	ferme	soutenu	soutenu
Circulation	nulle		nulle		nulle		300 qtx	

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILE DE LIN Ouv.	HUILE DE LIN Clôt.	HUILE DE COLZA Ouv.	HUILE DE COLZA Clôt.	ALCOOLS Ouv.	ALCOOLS Clôt.	SUCRES Ouv.	SUCRES Clôt.
Disponible	63...	63...	....	....	47...	....	....	....
Courant	62,50	62,50	50,50	50,50	47...	47...	35,87	35,37
Prochain	59,50	59,25	50,75	50,25	47,75	47,25	35,62	35,50
Juillet-août	....	....	....	....	....	....	36,37	36,37
4 de mai	57,..	57...	52,..	52,..	48,25	48,..	36,12	36,12
4 d'octobre	....	....	....	....	....	....	27,75	27,75
4 derniers	55,75	55,75	53,50	53,50	39,75	39,75	....	....
Roux	....	....	....	....	....	....	....	....
Raffinés	....	....	....	....	....	....	....	....
Tendance	calme	calme	calme	calme	ferme		calme	
Circulation	400						15 400	
Stock	nulle		nulle		8 300 pipes			

MARCHÉ DU HAVRE

20 mars (midi).

ÉPOQUES	Cotons	Cafés	Laines	Poivres	Indigo
Mars 1903	64 37	32 75	147 50		
Avril	64 50	32 75	147 50		
Mai	64 25	33 ..	148 50		
Juin	64 ..	33 25	149 50		
Juillet	63 75	33 50	150 ..		
Août	63 50	33 75	151 ..		
Septembre	63 ..	34 ..	151 50		
Octobre	59 62	34 25	152 ..		
Novembre	56 75	34 50	152 ..		
Décembre	56 25	34 75	152 50		
Janvier 1904	56 ..	35 ..	152 50		
Février	.. ..	.. ..	.. ..		
Tendance	soutenu.	soutenu.	soutenu.		
Ventes	2 150	2 000	1 325		

OBSERVATIONS. — Midi. Cotons inchangés, calme. — Cafés inchangés, calme 2 000 sacs. — Laines inchangées, calme.

MARCHÉ DES HOUBLONS

Paris 20 mars. — Aucun changement ne s'est produit cette semaine dans la position de l'article. Les stocks sont toujours en décroissance régulière, et le moment où les approvisionnements seront complètement épuisés est facile à prévoir. Aussi le ton était-il ferme sur les marchés du continent et des Etats-Unis et de l'Angleterre, et les cours avaient une tendance marquée vers une nouvelle avance.

La température favorise toujours le travail dans les plantations, et les avis qui nous parviennent nous signalent des achats abondants en perches à houblon, indice d'une augmentation certaine de la culture générale.

En attendant, les transactions sur la future récolte sont des plus restreintes.

Nuremberg, 20 mars. — Derniers cours aux 50 kilos pratiqués sur notre place : Marktwaare prima 145-155, Marktwaare secunda 140-144, Saaz 180-190, Bade et Wurtemberg 155-165, Alsace 145-160.

Alost, 20 mars. — Par suite du beau temps qui a régné depuis notre dernière revue, la tendance s'est beaucoup raffermie sur notre place, et les acheteurs ont montré de meilleures dispositions aux achats, principalement en marchandise disponible.

On cote de 76 à 80 fr. les 50 kilos, selon les termes de livraisons, mais il faut remarquer que les offres sont beaucoup plus restreintes qu'il y a huit jours.

Le disponible se tient à 77 fr. 50; le livrable en mai à 78, et le livrable en juin à 80 fr. les 50 kilos.

GUÉRISON DE L'ESTOMAC

L'estomac est l'organe le plus important du corps; c'est lui qui doit nourrir et entretenir tous les autres organes. Aussi toute personne qui n'a pas un bon estomac ne peut être ni heureuse ni bien portante. L'appétit lui manque, les digestions sont difficiles; après les repas, elle est sujette aux renvois, aux lourdeurs, aux vigueurs, aux vertiges, au brûlant, aux gaz, aux gonflements, aux suffocations, aux étourdissements, aux oppressions, aux palpitations, aux vomissements. Souvent elle aura la tête lourde, la figure congestionnée, elle sera assoupie, abattue. Le matin elle aura des billes, des glaires, la langue sale, l'haleine mauvaise. Elle pourra ressentir des douleurs à la poitrine, au ventre, aux reins, aux intestins, aux côtés, etc. La nuit elle reposera mal, elle sera agitée, aura la respiration difficile, fiévreuse, mal à l'aise. Bientôt alors cette personne devient faible, anémique, de mauvaise humeur, impropre à tout et insupportable : elle fuit les plaisirs et recherche la solitude. Il y a cependant un remède à cette si pénible et si terrible situation, un remède nouveau, extraordinaire et tout à fait inoffensif. Ce sont les Poudres de Santé De Cock. C'est un devoir de l'essayer et de le recommander, car il est vraiment infaillible dans tous les cas. C'est le vrai salut des malades. Pour recevoir une boîte franco avec instructions, envoyez un mandat-poste de 2 fr. 60 à M. Couvreur, pharmacien, rue Neuve, à Roubaix. Les Poudres de Santé De Cock se vendent 2 fr. 50 la boîte, dans toutes les principales pharmacies de Paris et de France. Dépôt à Paris : Pharmacie métropolitaine, 32, Faubourg Montmartre. Evitez très soigneusement toute substitution.

Contre : GRIPPE, INFLUENZA et toutes les Maladies de l'Hiver : Rhume, Bronchite, etc.;

Il n'est qu'un préservatif efficace ou un remède infaillible :

Ce sont les CÉLÈBRES

Pastilles Géraudel

connues dans le monde entier.

« Pendant que l'on suce ces Pastilles, l'air que l'on respire se trouve mélangé de vapeurs de goudron qui le purifient et détruisent les germes ou microbes qui engendrent les maladies épidémiques ci-dessus ».

Demander et répandre les grands Catalogues illustrés des Projections lumineuses et des Phonographes de la Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIe.

VIEUX BORDEAUX RECOMMANDÉ S'adresser au maître-chai du marquis de Castelnau CHATEAU SAVIGNAC, PRÈS LIBOURNE (GIRONDE)

Agents huiles, cafés demandés. 16 k. gle. Pravet, à Salon.

Le Meilleur des VINS à bon 30 cent. le Litre. Prix réel. Régie et Part comptes. Echte gratis. Cadeau Bertil Mascot vieux extra. R. ROMAND, à SAINT-MAXIMIN (Gard).

CONSTIPATION GUÉRISON CERTAINE par l'Emploi de la délicieuse POUDRE laxative ROCHER. Prix du Flacon de 30 doses : 2 fr. 50, DANS TOUTES PHARMACIES.

VIN de COTEAU 58 fr. LA PIÈCE DE 228 LIT. FRANCO VOYEZ GARE. Vin Blanc 70f. Cadeau Vin Mousseux. Echte GRATIS Mme Veve Spoliet, Prop. à VERGEZ (Gard).

VINS DE St-ÉMILION. DUPLESSIS-FOURCAUD Prop. à St-EMILION (Gironde) Envoie Echt. et Prix-C. des ses Vins fins et ord., r. France.

LE LABOUREUR-REVUE

Revue agricole trimestrielle de 150 pages

ABONNEMENT D'UN AN :

France et Union postale : 3 fr.; le numéro 0 fr. 75.

Cette Revue paraît depuis 1895 et contient tous les articles d'économie politique et agricole de la *Croix* et tous les renseignements pratiques du *Laboureur*.

Elle est très estimée des praticiens.

Elle forme un fort volume par an.

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIe.

LES ANNONCES SONT REÇUES { AU SERVICE DE LA PUBLICITÉ DU JOURNAL 22, COURS LA REINE, PARIS, VIIIe et chez M. BRUNIER DE LARNAGE 28, RUE SAINT-LAZARE, PARIS

BOURSE DE PARIS

20 mars (clôture)

	Précédente clôture	Dernier cours
FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS		
3 % comptant	99 45	99 30
3 % terme	99 52	99 40
3 % amort. comptant	99 95	99 80
3 % amort. terme	99 92	....
EMPRUNTS DE VILLE		
Ville 1865 4 %	357 50	356 25
— 1869 3 %	456 ..	456 ..
— 1871 3 %	450 75	462 ..
— quarts	108 ..	108 ..
— 1875 4 %	575 ..	575 ..
— 1876 4 %	574 75	574 75
— 1892 2 1/2 %	389 50	389 75
— quarts	99 25	99 50
— 1894-96 2 1/2 %	388 ..	389 ..
— quarts	98 50	99 ..
— 1898 2 %	414 ..	414 50
— quarts	104 ..	103 50
— 1899 2 % (Métrop.)	406 75	406 75
— quarts	102 25	102 25
EMPRUNTS DES COLONIES		
Tonkin 2 1/2 %	494 50	493 ..
Madagascar 2 1/2 %	84 ..	84 ..
Indo-Chine 2 1/2 %	85 20	....
Tunisien 3 %	507 75	508 25
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3850 ..	3820 ..
— de Paris	1115 ..	1105 ..
— Transatlantique	414 ..	414 ..
Compagnie Algérienne	719 ..	716 ..
Comptoir National	591 ..	540 ..
Crédit Foncier d'Algérie	475 ..	....
Crédit Foncier	716 ..	....
Communales 1879 2,60	483 ..	482 ..
— 5 %	102 50	102 50
Foncières 5 % 1879	509 ..	509 50
Communales 3 % 1880	503 ..	503 ..
Foncières 5 % 1880	457 50	458 25
— 2,50 1885	468 ..	465 ..
— 5 %	100 ..	100 75
Communales 3 % 1891	406 50	407 50
— 2,50 1892	481 25	482 ..
Foncières 2,50 1908	487 ..	489 ..
Comm. 2,50 1908 libérée	481 ..	482 ..
Bons de 100 fr. 1887	53 50	54 50
Bons de 100 fr. 1889	53 75	54 50
Banque hyp. de France	585 75	582 50
— — — 1891	[illegible]	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES (ACTIONS ET OBLIGATIONS)	Précédente clôture	Dernier cours
Crédit industriel	624 ..	624 ..
Société marseillaise	790 ..	....
Crédit Lyonnais	1122 ..	1122 ..
Crédit mobilier	91 ..	90 ..
Soc. Foncière lyonnaise	339 ..	338 ..
Société Générale	629 ..	629 ..
B. Fr. de l'Afr. du Sud	67 25	67 ..
Banque internationale	302 ..	310 ..
Banque parisienne	565 ..	572 ..
Rente Foncière	382 ..	....
Immeubles oblig. 400	128 50	128 50
— oblig. 475	149 75	149 ..
Bons à Lyons actions	737 ..	735 ..
— — obligations 3 %	459 ..	459 50
Départementaux actions	690 ..	....
— oblig. 3 % bleu	458 25	457 ..
— — 3 % rouge	459 50	....
Ch. Econom. oblig. 3 %	451 ..	450 ..
Est Algérien actions	740 ..	739 50
— obligations	455 50	455 ..
Est actions	957 50	958 ..
— jouissance	445 50	448 ..
— obligations 5 %	668 ..	668 ..
— — 3 %	463 ..	465 ..
— Nouvelles	461 50	460 ..
— — 2 1/2	420 25	421 50
Oblig. Grande-Ceinture	470 ..	....
Lyon actions	1475 ..	1455 ..
— oblig. 5 % 1250	1290 ..	1285 ..
— — 3 % 500	465 50	465 50
Bourbonnais	461 75	461 75
Dombes 3 %	460 50	....
— 3 % nouveau	458 ..	....
Genève 3 % 1855	461 ..	....
— 3 % 1857	459 75	....
Méditerranée 5 %	655 25	....
— 1852-55	460 25	461 50
Fusion ancienne 3 %	462 ..	462 50
— nouvelle 3 %	467 25	466 50
P.-L.-M. 2 1/2	421 ..	421 50
Midi actions	1324 ..	1312 ..
— obligations 3 %	459 50	459 50
— nouvelles	466 25	465 ..
— 2 1/2	417 75	418 ..
Nord actions	1853 ..	1840 ..
— obligations 3 %	468 75	468 50
— nouvelles	477 ..	477 ..
— — 2 1/2	469 50	468 50
Orléans actions	1574 ..	1566 ..
— actions jouissance	1110 ..	1115 ..
— obligations 3 %	462 ..	464 25
— nouvelles	457 50	459 ..
Orléans 2 1/2	420 75	421 75
— Grand Central	[illegible]	[illegible]

| VALEURS ÉTRANG